

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

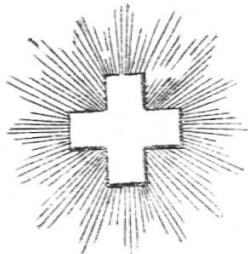
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 13



LAUSANNE

27 Mars 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'explication des mots en lecture.* — *Les institutrices françaises.* — *Souscription en faveur des enfants belges.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse. Jura bernois. Vaud. France.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Leçons de choses.* — *Dictées — Orthographe.* — *Rédaction.* — *Histoire.* — *Comptabilité.*

L'EXPLICATION DES MOTS EN LECTURE

Il n'est pas de leçon de lecture sans questions et explications relatives au sens des mots, dit *le Volume*. Serait-on novice, on éprouve le besoin de s'assurer que les enfants comprennent. Où la difficulté commence, c'est avec le choix : à quels termes faut-il s'arrêter ? Parfois c'est le hasard qui décide. On relit « entre ses dents » le passage qui vient d'être lu, on y pique des mots à l'aventure, puis on les présente au lecteur pour qu'il en dise le contenu : si l'on est soi-même pauvre de ressources, on ne sort guère du domaine puéril et cette interrogation enrichit peu les élèves ; si l'on est assez bien muni, on risque l'abus, les digressions, le temps perdu. Tel prétend expliquer tous les mots que les enfants ne comprennent pas : mais plusieurs leçons ne suffiraient pas à remédier à leurs ignorances dans une seule page ! Et leur pouvoir d'absorption est aussi limité que leur savoir. Quand on les accable d'explications, on fatigue leur attention qui ne se prend plus à rien ; si l'on presse leur savoir à la fin de la leçon, il sort à peine quelques gouttes. Il arrive encore que, cédant aux caprices de l'association plus ou moins fantaisiste des souvenirs, on s'égare bien loin du texte, dans la géographie, l'histoire, les sciences. La lecture semble n'être alors qu'une occasion de bavarder sur toutes choses, au hasard des suggestions des mots ; comme tout bavardage, elle n'est

dans ces conditions qu'un vain travail. Pour peu qu'on cède à ce travers, les enfants lisent si peu qu'ils n'apprennent même pas à lire.

Il est des mots dont la connaissance éclaire tout un alinéa, il en est qui sont d'importance par les idées qu'ils expriment, d'autres sont manifestement nouveaux pour nos élèves; c'est notre savoir propre, notre intelligence du texte et notre expérience qui nous les révèlent. C'est à ceux-là qu'il faut aller et d'ordinaire qu'il faut se tenir. Le profit se mesure à ce qui est compris et retenu, non à l'écoulement abondant des paroles. Sachons donc nous borner. Au cours moyen, cinq ou six mots suffisent largement. Mieux vaudrait même moins que plus. Avec le retour, à l'occasion, sur des mots déjà étudiés ainsi, avec les explications sur le sens des phrases sur les rapports des idées, sur le plan et la portée du morceau, il y a de quoi faire besogne copieuse.

Ce choix fait, il reste à se rendre capable d'une explication nette. C'est plus difficile qu'on ne le croit. Qui n'a éprouvé quelque honte après coup en s'apercevant de l'embarras où il se serait trouvé lui-même pour répondre congrûment à sa propre question? On connaît le sens du mot, mais on ne savait comment le traduire. Qu'on essaye, par exemple, d'improviser une définition claire et exacte à la fois des mots *gouvernement*, *Etat*, *administrer*, *solidarité*? Assez souvent même, on se trompe sur la signification de certains mots : on les a mal interprétés la première fois qu'on les a rencontrés dans un texte, et plus tard les lectures n'ont pas eu l'occasion de corriger cette interprétation ou de la rendre suspecte. Ainsi tel donne à *turpitude* le sens de *tribulation*, tel autre confond *artisan* et *artiste*, celui-ci ne fait pas de différence entre *donner des soins* et *prodiguer des soins*. Souvent on traduit un mot par un synonyme et on croit ainsi le rendre clair : en réalité, on substitue une obscurité à une autre et on enseigne l'imprécision.

Combien nous serions mieux inspiré si, défiant de nous-même et prudent tout à la fois, nous avions toujours sous la main un bon dictionnaire! Avec son aide, nous rectifions, précisons et assurons nos connaissances, et nous trouvons le moyen de les faire passer aisément chez les autres. Plus nous le consultons, plus nous som-

mes surpris de nos lacunes, plus nous prenons conscience que notre savoir, quant au vocabulaire, est court, approximatif, incomplet, parce qu'il s'est constitué plus par conjecture que par étude. Nous en sommes moins humiliés qu'excités à nous guérir, entraînés par l'intérêt de ces recherches et le plaisir d'en fortifier notre enseignement.

Nous avons bien choisi l'objet de nos explications, nous avons fait en nous la lumière pour être capable de la porter chez les autres : voilà qui est bien. Mais si les enfants se bornent à écouter, le profit répondra-t-il à notre peine ? Non. Il faut que chaque explication soit répétée par un, par plusieurs élèves, aussitôt qu'elle est donnée : on force ainsi l'attention, on voit si l'on a été compris, on fait adhérer la notion nouvelle. A quoi bon s'évertuer à servir de bons aliments s'ils ne deviennent pas sang et nourriture ? Je voudrais même que ces mots expliqués fussent l'objet de revisions périodiques. Il importe autant de les conserver avec leur valeur que de garder la mémoire des noms géographiques ou historiques. Je les dicterais une fois par quinzaine par exemple (l'exercice d'orthographe serait ainsi raisonnablement associé à l'exercice de vocabulaire) et j'en ferais rappeler le sens ; je reviendrais même quelquefois sur les circonstances où nous les avons rencontrés ; je noterais, pour les ramener jusqu'à docilité complète, ceux qui tendent à s'enfuir. Mon désir serait qu'à la fin de l'année scolaire les trois quarts au moins de ceux que nous avons passés en revue fussent présents dans les esprits. Quelle richesse serait acquise ainsi à la fin des études primaires !

Si l'on m'objecte que les instituteurs des écoles rurales n'ont guère le loisir de se livrer à un tel travail, je répondrai qu'en matière de préparation on peut ce qu'on veut, et qu'à la rigueur il est possible d'aider l'action du maître par celle du livre. Les recueils de morceaux choisis avec mots expliqués ne sont pas rares. Il y en a d'excellents où cette explication a été l'objet d'une étude attentive, éclairée, scrupuleuse : qu'on la fasse lire, relire, étudier, répéter et reviser, et l'on sera surpris de l'influence que ces accusations accrues jour après jour exercent sur la facilité du langage, sur la netteté des idées, sur l'aptitude à comprendre un texte. Mais elles

n'ont cet heureux effet qu'en raison de leur sûreté, de leur solidité ; on n'use d'un mot que si la répétition l'a rendu familier, et il n'aide à pénétrer la pensée des auteurs que si la signification s'en présente instantanément à l'esprit.

POTRINAL.

LES INSTITUTRICES FRANÇAISES

En apparence, à voir les choses de haut, c'est-à-dire mal, rien n'a été changé dans la situation de nos institutrices. Leurs écoles se sont rouvertes comme d'habitude et sans variations bien sensibles dans l'effectif. Leur recrutement régulier n'a pas été atteint. Alors que les écoles normales de garçons se trouvent désorganisées cette année et que, pour elles, le concours d'admission a été supprimé en 1915, les écoles normales de filles sont presque partout au complet. L'école supérieure de Fontenay elle-même, un moment transformée en hôpital, vient d'être ouverte dans une maison louée tout près à Paris.

En faut-il conclure que le personnel féminin, en apparence étranger à toutes les agitations de l'heure présente, a passé ces heures tragiques dans une tour d'ivoire ? Sans parler des malheurs domestiques qui ne lui ont pas été épargnés plus qu'aux autres Françaises, il a pris, il prend encore une part active à toutes les œuvres généreuses que les maux de la guerre ont fait lever sur tous les points du territoire. On les retrouve dans les ambulances, dans les hôpitaux, au chevet des blessés qu'elles disputent, même en pleine bataille, aux obus ennemis. Toute la France connaît aujourd'hui l'admirable conduite de Mlle Fouriaux, directrice de l'école maternelle de Reims, de Mlle Sudre, tuée pendant le bombardement de Saint-Dié, de Mlle Marie, directrice de l'école normale d'Arras, de Mlle Bouret, de Mme Fiquémont, de Mme Chéron, toutes citées à l'ordre du jour pour le sang-froid et l'énergie dont elles ont fait preuve à l'heure du péril. Et combien de dévouements obscurs nous sont encore inconnus ! Ce n'est qu'après la guerre que nous apprendrons tout ce qu'ont fait nos institutrices restées dans les pays envahis pour panser les blessures, adoucir les misères et relever les courages.

Ont-elles été moins empressées, moins intelligemment dévouées quand il a fallu contribuer à la défense nationale en venant directement en aide à nos soldats sur le front ? Il n'est pas un coin de France ignoré, pas un hameau perdu où les institutrices n'aient mis aux doigts de leurs élèves le crochet ou l'aiguille, et ce sont, pour une bonne part, leurs envois, qui ont permis aux héros des tranchées de se protéger contre les rigueurs de l'hiver.

Peut-on oublier enfin les services que les institutrices ont rendus et rendent encore tous les jours dans les écoles de garçons qui, dès le début de la guerre, avaient perdu une grande partie de leurs maîtres ? Une note officielle vient justement de nous donner sur ce point les renseignements les plus précis. Au commencement du mois d'août, le nombre des instituteurs mobilisés s'est élevé à 21 000. Ce chiffre, il est vrai, s'était abaissé en septembre quand on eut renvoyé dans leurs foyers les mobilisés qui n'avaient été employés qu'à la garde des voies. Mais en novembre, après l'appel des nouvelles classes, on en est revenu au taux primitif de 21 000.

Il n'en faudrait pas conclure qu'il y eut 21 000 vides à combler. Et, d'abord 2500 instituteurs n'ont pas été remplacés, parce qu'ils appartiennent aux départements envahis. Dans le reste de la France, un assez grand nombre d'écoles furent fermées, parce que les locaux avaient été réquisitionnés par l'autorité militaire. Les instituteurs de ces écoles se trouvaient, par suite, inoccupés. On les a pris naturellement les premiers pour remplacer leurs collègues mobilisés. Dans certaines écoles enfin, dont l'effectif était peu élevé, on a pu appliquer le régime de l'école mixte et réunir les garçons et les filles.

Mais il n'en a pas moins fallu, après toutes ces mesures de fortune, faire appel aux services des « intérimaires », et c'est l'enseignement féminin qui en a fourni le plus gros contingent..

Doit-on supposer maintenant que cet « intérim » sera de courte durée? Pour le moment, c'est précisément le contraire qui se produit. Peu à peu, l'autorité militaire restitue à l'Instruction publique les locaux qu'elle avait occupés. Bien des écoles, fermées en octobre, se sont rouvertes en décembre. La fréquentation scolaire dans les écoles de garçons s'est également améliorée au cours de ces derniers mois. Il a donc fallu dédoubler les classes et, par suite, faire un nouvel appel aux bons offices des « intérimaires ».

Enfin, dans la plupart des écoles normales de garçons, actuellement ouvertes, la rentrée a été très difficile. Chacune d'elles ne compte guère que deux années sur trois, car les élèves de troisième année ont été appelés à remplacer les instituteurs mobilisés. C'est donc aux femmes qu'il faudra encore avoir recours. On imitera les Etats-Unis où l'on dut, au moment de la guerre de sécession, remplacer par des institutrices les hommes qui manquèrent alors dans les écoles. Comme les écoles normales de filles fonctionnent régulièrement, c'est dans leurs cadres, c'est dans les rangs des auxiliaires et des brevetées qu'on sera conduit, par la force des choses, à recruter, dès la rentrée prochaine, une notable portion du personnel des écoles élémentaires. Vous voyez quel champ nouveau va s'ouvrir encore devant l'activité féminine. Mais, si lourde que soit la tâche, dit André Balz, on peut être assuré d'avance qu'elle ne sera pas au-dessus de leur dévouement et de leur zèle.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

Reçu encore : *Ecole* : Pâquier, Neuchâtel, fr. 41,60 ; Sceut, fr. 8 ; Undervelier, fr. 15 ; Anonyme, Pâquier, fr. 5 ; Auonyme, Coffrane, fr. 2. — *Corps enseignant* : Villiers, fr. 10 ; Fontaines, fr. 9 ; Porrentruy, Orphelinat du Château, fr. 2,25. — *Total* : fr. 23 519,03.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Neuhof. — La Commission de surveillance de l'établissement a eu une séance à Brougg le 20 mars dernier. La Suisse française y était représentée par M. F. Hoffmann, Président de la Société pédagogique

de la Suisse romande et par M. le Rédacteur en chef de l'*Educateur*. L'Asile compte 23 élèves, dont 1 Tessinois, 1 Genevois, 1 Vaudois et 1 Fribourgeois. La Commission a constaté avec plaisir que le Directeur de l'institution a tenté à Neuhof de sérieux essais de *selfgovernment* et d'éducation par l'action. Le principe de l'activité libre et spontanée de l'enfant, si cher à Pestalozzi, y trouve une application journalière. Neuhof va devenir un champ d'expérimentations intéressantes. Le premier rapport du Directeur en fait foi.

JURA BERNOIS. — † **Alcide Marchand.** — Nous devons à M. F. Jabas, instituteur à l'école primaire supérieure de Court, des données sur la vie d'Alcide Marchand, qui a été inhumé dans ce village, le 19 février dernier.

Alcide Marchand était né à Court, le 28 février 1842. Il fréquenta l'école primaire de son village natal. L'instituteur, M. Benoît, ayant remarqué la belle intelligence du jeune garçon, l'engagea à embrasser la carrière de l'enseignement. Il lui donna des leçons particulières durant l'hiver qui suivit sa libération scolaire. Sur les conseils de son maître, Marchand se présenta pour tenir, l'année suivante, l'école de Grandval devenue vacante. On le trouva trop jeune et Marchand ressentit le défaut de n'être pas suffisamment préparé. C'est alors qu'il se décida à entrer dans la pension Huguelet, à Tramelan. A plusieurs reprises, nous avons, ici même, parlé des services rendus par l'excellent homme qu'était Huguelet dans la formation des instituteurs protestants jurassiens, alors que les passions politiques et religieuses des réactionnaires étaient parvenues à fermer aux jeunes gens réformés l'entrée dans l'école normale de Porrentruy.

Alcide Marchand passa l'examen du brevet primaire à Delémont, très probablement en 1861.

Il débuta à Reconvillier avec 70 à 80 élèves, comprenant certains éléments revêches à la discipline. Trouvant la tâche trop pénible pour son âge et son expérience pédagogique, le jeune instituteur démissionna après deux ans de luttes assez pénibles.

Il devait trouver dans le village pittoresque de Roches, une population amie de l'école, de bonnes et braves gens sachant apprécier et le maître excellent qu'ils avaient choisi et les bienfaits de l'instruction dont profitait la jeunesse scolaire sous une direction intelligente et bienveillante.

Marchand nous disait souvent : « C'est à Roches que j'ai passé les plus belles années de ma vie. »

La réputation d'Alcide Marchand était sérieusement établie, quand, vers 1870, il fut appelé à la direction des écoles primaires de Moutier. C'est là que le recruteur de l'école cantonale, Meyer, vint le trouver pour l'engager à entrer à l'école cantonale, car, par ses efforts et des études privées, il s'était préparé à subir avec succès l'examen du brevet secondaire. C'est en 1878 ou 1879 que Marchand fut appelé à Porrentruy. Il y enseigna plus de vingt ans ; après avoir obtenu sa retraite, il alla s'établir à Genève où il est décédé subitement le 16 février dernier. Il a voulu être inhumé dans son village natal.

Alcide Marchand a été un bon maître ; conscientieux dans tout ce qu'il faisait et entreprenait, il avait le sentiment de la valeur personnelle de l'éducateur et de la position qu'il devait occuper dans la société. Il était pénétré de la valeur

éducative de l'enseignement qui doit revêtir toutes les qualités de clarté, de moralité, de bonté et d'énergie nécessaires pour assurer l'influence légitime de l'homme fait sur le caractère de l'élève à former.

H. GOBAT.

*** † **Pierre Billieux.** — C'est, pour ainsi dire, en pleine santé, qu'a été enlevé Pierre Billieux, ancien professeur à l'école normale de Porrentruy. Il passa gaiement la soirée du 2 mars au milieu de sa famille et, le matin du 3 mars, il n'était déjà plus, tant la mort eut hâte de faire son œuvre.

Pierre Billieux était né, en 1846, à Alle d'où sa famille est originaire. Le 13 septembre 1858, il fut reçu en qualité d'interne à l'école modèle, qui était alors l'école d'application de l'école normale de Porrentruy. Le 1^{er} mai 1862, il entra à l'école normale et reçut son brevet primaire le 15 mai 1865. D'abord instituteur à Alle, il passa, en novembre 1865, à l'école modèle. C'est le 24 septembre 1868 qu'il remplaça Edouard Pagnard comme professeur de mathématiques et de sciences naturelles à l'école normale. Il devait y enseigner quarante ans. Des circonstances spéciales l'engagèrent à demander sa retraite qui lui fut accordée en tout honneur pour les nombreux services qu'il avait rendus dans l'éducation des jeunes maîtres de l'enseignement (1^{er} mai 1908).

Dès lors, cet homme actif et dévoué, s'occupa plus spécialement de questions agricoles. Comme maître de l'école d'agriculture de Porrentruy, il fit de nombreuses conférences dans les villages de l'Ajoie, sur l'arboriculture et l'apiculture, deux branches qu'il cultivait avec amour et dans lesquelles il avait fait d'utiles et nombreuses expériences.

Sur sa tombe, M. le Dr Crelier, professeur à l'école technique de Biel, a rendu un juste hommage à son ancien maître. Il a relevé le fait que Billieux, dans son enseignement, était un logicien qui savait se servir des mathématiques pour le développement du jugement, de la raison et pour l'application du raisonnement dans les événements de l'histoire ou dans la conduite de la vie.

Pierre Billieux a été un maître qui a su s'attacher l'amour et le respect de ses élèves. Homme de progrès, il s'est dévoué à son petit pays pour provoquer toutes les améliorations à introduire dans les écoles, dans l'enseignement, dans la conduite des vergers et des ruchers, dans l'économie rurale. Sa vie a eu pour lui des épines, mais il n'en a pas moins continué à aimer son Jura et à lui consacrer toutes les forces de sa nature d'élite.

H. GOBAT.

VAUD.— Etudes secondaires. — Vous désirez faire de bonnes études ? Allez à l'Ecole Lémania, à Lausanne ; tous les candidats que cette Ecole a préparés pour l'examen d'entrée de l'Ecole polytechnique fédérale ont très bien réussi.

De même, pour préparer la Maturité fédérale ou le Baccalauréat classique, elle s'est assurée le concours d'excellents professeurs.

Le succès est spécialement garanti pour les élèves qui suivent ses classes régulières durant plusieurs années avant l'examen. (Voir aux annonces.)

FRANCE. — Chez les instituteurs de la Seine. — Le sympathique président de l'Association professionnelle des institutrices et des instituteurs de la Seine, M. Mahiet, publie, dans le dernier numéro du Bulletin de cette société, des renseignements intéressants sur les collègues mobilisés.

« Soixante et onze collègues tués ! tel est le chiffre qui nous est déjà parvenu au commencement de janvier », dit M. Mahiet.

De ces soixante et onze instituteurs morts au champ d'honneur, quarante-trois fonctionnaient dans la banlieue parisienne et vingt-huit dans Paris même.

Citons l'un ou l'autre renseignement personnel emprunté au tableau de M. Mahiet.

Cutu (Charles), instituteur à Vanves, sous-lieutenant de réserve au 231^e d'infanterie, blessé le 6 septembre à la bataille de la Marne devant Barcy, décédé des suites de ses blessures le 12 septembre, à l'hôpital de l'Aigle (Orne). A été cité à l'ordre du jour de la 6^e armée par le général Maunoury. « Le lieutenant Cutu est de ceux qu'on n'oublie pas quand on l'a vu au feu, comme je l'ai vu. » Lettre du lieutenant-colonel Schneider, du 231^e d'infanterie.

Bouillé Henri, instituteur à Paris, rue St-Paul (4^e), adjudant au 76^e d'infanterie, tué d'une balle, le 1^{er} janvier, en Argonne. « Toujours plein de sang-froid, calme, insouciant du danger, et en même temps grand ménager de la santé de ses hommes ; il était constamment sur la brèche, de nuit comme de jour, et par son exemple sa petite troupe était vite devenue une force très homogène, marchant sans bruits, sans heurts, prête à tout. Bouillé a d'ailleurs été victime de son excès de conscience ; il est tombé en soldat, en héros, et sa mort même a été un enseignement pour ses hommes. » Lettre du capitaine Chambret.

Bouillé était archiviste du Syndicat des instituteurs.

M. Mahiet donne ensuite la liste de cent quatre-vingt-cinq instituteurs blessés, dont cent onze de la banlieue et soixante-quatorze de la ville de Paris.

Les citations à l'ordre du jour de l'armée ne manquent pas chez les instituteurs de la Seine. Voici encore une notice qui concerne Sarrazin (Pierre), instituteur à Saint-Ouen, adjudant au 16^e territorial d'infanterie, blessé à Westende, le 11 novembre, proposé pour la médaille militaire, « pour avoir rassemblé une section débandée et l'avoir ramenée à son poste de combat, sous une pluie de balles et d'obus ».

Voici ce qu'écrivit du front, Chalopin, instituteur, rue Vandrezanne, Paris (13^e), secrétaire du Syndicat des instituteurs de la Seine : « La campagne est un rare exercice d'énergie physique et morale. Nous ne savons pas ce que c'est que reculer ; nous avançons lentement, mais sûrement. Je viens d'être cité à l'ordre du jour de mon régiment pour ma conduite au feu à différentes reprises. Si je ne suis ni tué, ni blessé, ce n'est pas faute d'avoir fait mon devoir ; il semble que les balles ne veulent pas de moi, non plus que les éclats d'obus ; je n'en suis nullement contrit. Au reste, le courage ne doit pas être la témérité, et la prudence n'est pas un défaut quand elle est raisonnable. Quand il le faut, alors on marche... Après seulement, on pense... »

« La mort fauche les instituteurs ! écrit Pinègre, directeur d'école à Asnières, caporal au 5^e régiment d'infanterie territoriale. Gloire à eux ! On les calomnie en les traitant de sans-patrie. Pleurons nos camarades tombés, mais rendez-leur un hommage éclatant. »

H. GOBAT.



PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Pour les Petits.

Si je n'étais pas petit !

Si je n'étais pas petit !	Ah ! J'attendrais l'ennemi,
Je serais déjà parti.	Sans broncher, droit comme un i !
J'aurais au bras, un fusil,	« On ne passe pas ! » — Merci !
Et sur la tête un képi.	Halte-là ! Je suis ici,
Je serais à la frontière	Pour y défendre ma mère
Pour défendre mon pays.	Et mon cher et beau pays.

E. W.-S.

LEÇONS DE CHOSES (suite).

Le bûcheron.

Au printemps, la forêt voit accourir de joyeuses troupes d'*enfants* à la recherche des *violettes* et des *muguets* fleuris dans les clairières. En été, elle entend les cris de joie des écoliers en vacances ou des *jeunes filles* occupées à la cueillette des *fraises*, des *framboises*, des *myrtilles* ou des *mûres* parfumées. En automne, elle entend retentir les aboiements des *chiens* excités par les *chasseurs* à la poursuite du *gibier*.

En hiver, la forêt redevient déserte et presque silencieuse. Seuls les *bûcherons* y dirigent leurs pas pour *abattre* les *arbres* nécessaires à la construction de nos meubles et au chauffage de nos demeures.

Les bûcherons travaillent par *escouades*. Un homme seul aurait beaucoup de peine à abattre de grands arbres. Ce travail est long, difficile et périlleux. D'abord, l'arbre est *scié* à l'endroit où il sort du sol ; pour cela, il faut une large et longue *scie*, aux dents bien tranchantes. Le géant de la forêt tombe avec un grand bruit et ses branches viennent se briser sur le sol. Avec la *hache* et la *serpe*, les bûcherons en confectionnent de jolis *fagots*. Les *branches* les plus grosses, ainsi que le *tronc*, sciés de nouveau en *billles* régulières, sont empilés en tas et destinés à divers usages industriels.

DICTÉE : Le bûcheron travaille en hiver dans la forêt. Il abat les arbres à l'aide de la scie et de la hache. Avec sa serpe il confectionne des fagots. Le tronc et les grosses branches de l'arbre sont transformés en billes. Le travail du bûcheron est pénible et dangereux. Sans lui, nous n'aurions pas de bon bois pour chauffer nos maisons.

La hache.

La *hache* est un *outil* du *bûcheron*. Elle se compose de deux parties, le *manche* et le *fer* de hache. Le manche de la hache est en *bois* dur ; il est préparé par le *charbon*. Le fer de la hache est formé de la *douille* et du *tranchant*. La douille est une *ouverture* qui doit recevoir le manche. Le tranchant, en *acier*, a été traillé longuement sur l'*enclume* par le *taillandier*.

Lorsque sa hache est bien *aiguisée*, le bûcheron peut exécuter rapidement sa pénible besogne.

DICTÉE : La hache est un outil. Elle a un manche, une douille et un tranchant. Le manche est fait de bois dur par le charron. La douille et le tranchant sont en acier ; ils sont faits par le taillandier. Le bûcheron se sert de la hache pour abattre les arbres de la forêt.

La scie.

Comme la hache, la *scie* est un *outil* du *bûcheron*, du *charpentier* et du *menuisier*. On y remarque trois parties, le *bois*, la *corde* et la *lame*. Le bois de la scie, préparé par le *charron*, est formé de deux *traverses* et d'un *montant* qui soutiennent la corde et la lame. C'est le *cordier* qui a fabriqué la corde en tordant soigneusement de la *filasse* de chanvre. La *lame* est une fine bande d'*acier*, plus ou moins large, découpée en *dents* aiguës sur l'un de ses bords. Elle est préparée par le *taillandier*.

Les scies sont grandes ou petites, aiguisees ou émoussées, à deux mains où à une seule main. On prend la scie pour *scier* les arbres de la forêt, *diviser* le bois en bûches, fabriquer des meubles, etc. C'est donc un outil très utile.

DICTÉE : La scie est un outil du bûcheron, du charpentier, du menuisier. Elle a deux traverses et un montant de bois dur, une corde de chanvre et une lame d'acier. La lame de la scie porte des dents aiguës. On se sert de la scie pour diviser le bois en billes et en bûches. Quand la scie est émoussée, on doit la faire aiguiser.

C. ALLAZ-ALLAZ.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

Le petit dessinateur.

Paul aime à dessiner. Il trace des lignes verticales, des lignes horizontales, des lignes obliques. Il reproduit aussi dans son cahier les dessins que son maître fait au tableau noir.

Le mois des lilas.

C'est le mois des lilas, des lilas jolis, des lilas fleuris, des lilas fleurant le miel, des lilas couleur de ciel, couleur du ciel à l'heure où les nuages sont encore azurés par la nuit qui s'en va et sont déjà rosés par l'aube qui vient... ; c'est le mois des lilas fleurant le miel. — J. RICHEPIN.

Les lilas.

« Hue ! ho ! dia ! » crie le charretier. Et, se baissant, il ramasse sur le pavé une pauvre touffe de lilas qui a roulé dans la poussière. Il la secoue, la trempe dans un bassin de fontaine, et voici que la fleur reprend un instant la vie. Il en pique un pompon derrière l'oreille de son cheval, et mâchonne le brin qui reste en dilatant ses narines pour humer l'odeur agréable des lilas. — D'après J. RICHEPIN.

Le mouton.

Le mouton est un animal utile. Sa chair est agréable et recherchée. Sa graisse donne le suif. Avec sa peau on fabrique un cuir souple. A l'époque des chaleurs, on coupe la laine du mouton ; on la lave, on la dégraissé, on la peigne, on la file, on la tisse. Avec la laine on fait des chaussettes, des bas, des châles,

des écharpes, des bonnets, des couvertures, des vêtements chauds qui nous protègent contre les froids de l'hiver.

Coutumes chinoises.

Les Chinois font tout au rebours de nous. Dans cet étonnant pays, on commence le repas par le dessert pour finir par le potage ; la gauche est la place d'honneur ; le blanc est la couleur du deuil, on se couvre la tête par respect devant les supérieurs ; on se rase la tête et non pas le menton ; on écrit les lignes de haut en bas et on feuille les livres à rebours. Quant un homme a rendu des services à son pays, on anoblit ses ancêtres et non ses descendants. Les Chinois mangent des mets bizarres : des ailerons de requins, des carapaces de tortues, des nids d'hirondelles. Au lieu de cuillers et de fourchettes, ils se servent de deux bâtonnets pour saisir les morceaux et les porter à leur bouche. — D'après DELON.

Enigme.

Le grand mage proposa d'abord cette question : — Quelle est de toutes les choses du monde la plus longue et la plus courte, la plus prompte et la plus lente, la plus divisible et la plus étendue, la plus négligée et la plus regrettée, sans qui rien ne peut se faire, qui dévore tout ce qui est petit, et qui vivifie tout ce qui est grand ?

Les uns dirent que le mot de l'énigme était la fortune, d'autres la terre, d'autres la lumière. Zadig dit que c'était *le temps* : — Rien n'est plus long, ajouta-t-il, puisqu'il est la mesure de l'éternité ; rien n'est plus court, puisqu'il manque à tous nos projets ; rien n'est plus lent pour qui attend, rien n'est plus rapide pour qui jouit ; il s'étend jusqu'à l'infini en grand ; il se divise jusque dans l'infini en petit ; tous les hommes le négligent, tous en regrettent la perte ; rien ne se fait sans lui ; il fait oublier tout ce qui est indigne de la postérité, et il immortalise les grandes choses. — VOLTAIRE.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Aux environs d'Avenches.

Un soleil vague éclairait pâlement les prés pleins de feuilles sèches ; des vaches paissaient en faisant sonner leurs clochettes ; des chars de fumier s'en allaient par les chemins avec des roues grelottantes ; des enfants cherchaient des noix ; des pies et des corneilles volaient à ras de terre. Et au milieu de cette vie de la nature, sourde et encore ralentie par la fin de la saison, les trois seules ruines visibles, les assises blanchâtres du théâtre, la tour d'enceinte au loin sur sa colline, et la colonne énorme du cigognier, seule debout sur ce sol rasé, ces trois seuls restes d'une splendeur anéantie avaient un air mélancolique et grandiose. — F. CHAVANNES.

VOCABULAIRE. S'en aller, grelottant, la corneille, à ras de terre, le milieu, les assises du théâtre, la tour d'enceinte, la colline, la colonne, le cigognier, la splendeur, anéanti.

GRAMMAIRE. *Etude du passé défini.* Le passé défini ou passé simple indique

une époque complètement écoulée. Dans les verbes de la première conjugaison, ne pas confondre la première personne du singulier avec celle de l'imparfait qui prend *s*.

P. CH.

Orthographe d'usage.

Nous nous proposons ici-même de rechercher quelques anomalies, partant quelques difficultés d'orthographe d'usage qui peuvent faire l'objet d'intéressantes leçons. Nous procéderons par dérivation, par familles de mots.

Prenons le mot *fourmi* par exemple. Le maître écrit au tableau le mot *fourmi* et le fait épeler par un ou deux élèves. Il fait trouver le verbe dérivé : *fourmiller* qu'il inscrit au tableau en dessous du précédent et qu'il fait épeler. Ensuite, il pose cette question : « Comment se nomme l'habitation, le nid des fourmis ? » — « La *fourmilière*. » Le maître écrit de suite ce mot au tableau, à la craie de couleur, en regard des deux autres et fait remarquer que ce mot n'a qu'un *l*. (Il faut que le mot soit écrit au tableau avant de le faire épeler.)

Il procédera de la même manière pour d'autres familles de mots comme par exemple : *peine, honneur, famille*.

Fourmi, fourmiller, fourmilière.

Peine, peiner, pénible, péniblement.

Honneur, honorable, honorer, honorifique, honoraire.

Famille, familier, familiariser, familial.

Les élèves copient ensuite soigneusement ces mots dans leurs cahiers. Le maître s'assure qu'il n'y a pas de fautes de copie et donne à apprendre ces familles de mots à domicile. Le lendemain, il les fait réciter sous forme de dictée¹.

Chez les fourmis.

Les *fourmis*, comme les abeilles, vivent en *famille*, en société, mais aucune n'est honorée du titre de reine. Elles construisent avec *peine* leur nid appelé *fourmilière*. Ici, ce sont des ouvrières qui se *familiarisent* à l'alimentation des larves ; là d'autres qui sont chargées de la construction *pénible* des galeries. Ici, ce sont les *fourmis* organisées en armée et qui veillent à la sûreté et à l'*honneur* de la colonie ; là encore, d'autres ouvrières qui ont la mission *honorable* d'enterrer *péniblement* des graines pour en faire des réserves. Tout le monde *peine* et travaille ! De nombreux autres insectes vivent en *familier*, côte à côte dans la *fourmilière* ; point de discorde, point de conflit : le travail, l'intérêt commun est la seule loi !

La terre *fourmille* de ces petits animaux travailleurs que l'homme peut prendre comme exemples.

CHARLES-H. WEBER.

Degré supérieur.

Les planètes.

Il arrive parfois qu'en observant la voûte céleste, avec laquelle on s'est identifié, on voie une étoile brillante à un point du ciel où l'on n'en voit pas d'habitude. Cette étoile nouvelle peut être plus brillante qu'aucune autre, surpasser même Sirius, l'astre le plus éclatant du ciel. On peut constater cependant que sa

¹ Les mots difficiles, non appris, seront inscrits au tableau.

lumière, quoique plus intense, est plus calme et qu'elle ne scintille pas ; de plus, si l'on prend soin de bien examiner sa position relativement aux autres étoiles et de l'observer pendant quelque temps, on se convaincra qu'elle n'est pas fixe comme les autres, qu'elle change de place plus ou moins lentement.

C'est ce que les premiers observateurs du ciel, les pâtres de la Chaldée, les tribus nomades de l'Egypte antique remarquèrent eux-mêmes dans les premiers temps de l'astronomie. Ces étoiles tantôt visibles, tantôt invisibles, mobiles sous la sphère céleste, furent nommées planètes, c'est-à-dire errantes. Ici, comme dans toutes les étymologies, le mot incarnait dans un verbe la première impression ressentie par l'observateur.

Ah ! que nos aïeux étaient loin encore de s'imaginer que ces points lumineux errant parmi les étoiles ne brillent pas de leur propre lumière, qu'ils sont obscurs comme la terre et aussi gros qu'elle, que plusieurs même sont beaucoup plus volumineux et plus lourds ; qu'ils sont éclairés par le soleil, comme la terre et la lune ; que leur distance est faible comparée à celle des étoiles et qu'ils forment avec notre globe une famille dont le soleil est le père.

C. FLAMMARION.

Remarque : Les planètes sont dans l'ordre de leur distance au soleil : *Mercure*, *Vénus*, *la Terre*, *Mars*, *Jupiter*, *Saturne* et *Neptune*. De plus, entre Mars et Jupiter, circulent plus de 400 petites planètes qui sont considérées comme les débris d'une grande et dont quelques-unes n'ont pas même l'étendue de la Suisse.

a) Expliquez l'orthographe des expressions : Il arrive parfois qu'on voie une étoile brillante ; où l'on n'en voit pas d'habitude ; quelque temps ; on se convaincera ; ces points lumineux errant parmi les étoiles, que plusieurs même sont beaucoup plus volumineux.

b) Comparez le mot *scintiller* avec *osciller* et *vaciller*.

RÉDACTION

A. GRANDJEAN.

RÉDACTION

Sujets avec sommaires.

Degré intermédiaire.

Un insecte nuisible : *Le henneton*. Description de son corps : couleurs, six pattes, quatre ailes, yeux, antennes, mandibules. — Vol bruyant, insecte lourd. — Il dévore les racines des plantes dans le sol et les jeunes feuilles des arbres. — Destruction des hennetons.

Un verger en fleurs. Le verger au printemps. — Les fleurs du gazon. — Les fleurs des arbres. — Couleurs, parfums. — Oiseaux, abeilles.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Au bord du ruisseau (de la rivière). Racontez une promenade que vous avez faite, aux premiers beaux jours, le long d'un ruisseau. — Les coteaux voisins, les arbres du bord, les rives, sentiers, ponts ; l'eau, le courant, plantes et animaux aquatiques. — Impressions d'ensemble.

Un animal. Parlez d'un animal que vous avez ou que vous aimeriez avoir. — Dites ce que vous savez sur ses mœurs. — Indiquez quels services il vous rend, quels plaisirs il vous procure. — Parlez enfin des soins qui lui sont nécessaires et de la façon dont vous le traitez.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

L'esprit de famille. Qu'entend-on par esprit de famille ? — Quels devoirs impose la famille ? (aux parents ? aux enfants ?). — Quels sentiments unissent les différents membres de la famille ?

Joies de famille. Affection partagée des enfants et des parents, des frères et des sœurs. — Sécurité pour les enfants. — Soins qu'on prend d'eux et de leur avenir. — Reconnaissance des enfants.

L'orphelin. L'enfant perd tous ses biens en perdant ses parents. — Plus d'affection, plus de caresses. — Incertitude de l'avenir. — La charité (privée, publique, orphelinats, asiles). — Sentiments que nous devons avoir pour l'orphelin.

La charité. Qu'est-ce que la charité. — Dites en quoi elle consiste ? — Tout le monde peut exercer la charité. — Faites le portrait d'une personne charitable.

L'aumône et la charité. Distinguer ces deux vertus et montrer que la deuxième est supérieure à la première. — L'aumône est un don (espèces, vêtements, aliments). — La charité est l'amour du prochain. — Une parole, un regard, un sourire, quelques soins empressés valent souvent mieux qu'un don. — La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

HISTOIRE

La guerre de 1870-1871.

A chaque instant, les événements de l'affreuse guerre actuelle sont comparés à ceux qui se sont déroulés en 1870-71. Afin de satisfaire la curiosité légitime de nos élèves, il sera bon de leur retracer brièvement l'histoire de ce que l'on a appelé jusqu'ici *l'année terrible*.

I. CAUSES DU CONFLIT. L'Allemagne était divisée en une quantité d'Etats sans lien commun. La Prusse, qui venait de battre le Danemark, puis l'Autriche (Sadowa, 3 juillet 1866), désirait réaliser à son profit l'unité allemande. Son chancelier Bismarck résolut de cimenter l'union par une guerre victorieuse contre la France. Le prétexte du conflit fut trouvé dans la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.

II. LES ADVERSAIRES. La France n'était pas prête. Le trône de Napoléon III était chancelant. L'armée, très brave, était mal commandée, mal équipée ; les fortresses étaient insuffisantes, les approvisionnements en vivres et munitions presque nuls.

La Prusse, appuyée par tous les Etats de l'Allemagne du sud, s'était depuis longtemps préparée à la guerre. Tout était prévu. Trois armées très fortes, comp-

tant plus de 750 000 hommes, étaient concentrées à la frontière. L'état-major connaissait admirablement tout son devoir, l'armement était de tout premier ordre et l'enthousiasme des troupes très grand.

III. LA GUERRE. Elle se divise en deux périodes :

a) *Période impériale* (2 août-2 septembre 1870). En un mois ce fut la débâcle. Les armées françaises, malgré des prodiges de valeur, furent écrasées par un ennemi supérieur en nombre, mieux armé et surtout mieux commandé. Ce sont les défaites de Frœschwiller (6 août), de Rezonville (16 août), et enfin le désastre de Sedan (2 septembre) qui se termine par la capitulation de Napoléon III et la chute de l'empire.

b) *Période de la défense nationale* (4 septembre 1870-28 janvier 1871). Le 4 septembre, une révolution aboutit à la proclamation de la République et à l'institution du gouvernement de la Défense nationale, dont l'âme fut le grand patriote Gambetta.

La situation était désespérée. Par une honteuse capitulation, Bazaine avait livré Metz avec une armée de 180 000 hommes. Paris était investi dès le 18 septembre. Tout le nord-est, le centre et l'ouest du pays étaient envahis. Cependant la France se défendit avec courage. Trois armées essayèrent de dégager la capitale dont la garnison tentait des efforts désespérés pour briser l'armée redoutable qui l'encerclait. Mais l'armée de la Loire fut repoussée après la sanglante bataille du Mans (10-12 janvier); l'armée du Nord succomba à Saint-Quentin (19 janvier) et l'armée de l'Est (général Bourbaki) fut obligée de se réfugier sur le territoire de la Confédération suisse après la bataille d'Héricourt (15-17 janvier).

Paris, férolement bombardé dès le 27 décembre, capitula le 28 janvier 1871.

IV. L'UNITÉ ALLEMANDE. « Par le fer et par le feu » l'unité allemande était accomplie aux dépens de la France. Le 18 janvier 1871, au palais de Versailles, vingt-deux princes et trois villes libres avaient offert à Guillaume Ier la couronne impériale de l'empire d'Allemagne.

V. LA PAIX DE FRANCFOORT. Après la capitulation de Paris, les Allemands avaient accordé un armistice pour permettre à la France de procéder à des élections à l'Assemblée nationale. Celle-ci se réunit à Bordeaux. Elle nomma Thiers chef du gouvernement de la République. Thiers négocia avec Bismarck les préliminaires de paix. La paix définitive, signée à Francfort (10 mai 1871), imposa à la France des conditions terriblement dures : perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine, paiement d'une énorme contribution de guerre, s'élevant à cinq milliards de francs.

COMPTABILITÉ

Facture collective : Pestalozzia.

Nota. Rappeler aux élèves le but de la Pestalozzia, société anonyme philanthropique, à base commerciale, dont tous les bénéfices sont affectés à l'Education de l'enfance malheureuse.

Pour intéresser les écoliers, faire remplacer les lettres désignant les clients par des noms de personnes de la localité.

Cafés.	Thés.	Chocolats.
Pestalozzia <i>Société anonyme</i> en faveur de l'Enfance malheureuse Lausanne Compte de chèques : II. 957. Tél. 27. 24.	Bureaux : 23, Av. de Villamont. Magasins : 1, Rue de la Louve. 1, Rue du Lion d'Or. Entrepôts : 14, Place du Tunnel.	<i>Monsieur X, dépositaire</i> à Y. s/ Z.

FACTURE

Lausanne, le 27 mars 1915.

	Prix	Sommes
	F. C.	F. C.
I. Pour Monsieur A., agriculteur :		
4 kg. café vert Campinas ord. à fr. 2,40 le kg.	9 60	
8 paquets chicorée farine à fr. 0,25 le paquet	2 —	
10 morceaux savon Marseille à fr. 0,45 le morceau	4 50	
250 gr. thé Ceylan à fr. 9 le kg.	2 25	
5 kg. riz Camolino à fr. 0,55 le kg.	2 75	21 40
II. Pour Monsieur B., pasteur :		
2 kg. café vert Caracoli à fr. 2,80 le kg.	5 60	
4 paquets chicorée farine à fr. 0,25 le paquet	1 —	
1 paquet chocolat en plaques Kohler	1 —	
1 tube vanille	0 65	8 25
III. Pour Monsieur C., syndic :		
8 kg. café vert Brésil à fr. 2,40 le kg.	19 20	
12 paquets chicorée farine à fr. 0,25 le paquet	3 —	
5 kg. riz Gocong à fr. 0,65 le kg.	3 25	
10 morceaux savon Marseille à fr. 0,45 le morceau	4 50	
2 kg. chocolat militaire à fr. 2 le kg.	4 —	
1 kg. cacao Kohler	2 80	
1 tube vanille	0 65	
500 gr. thé Ceylan à fr. 9 le kg.	4 50	41 90
IV. Pour Monsieur D., charpentier :		
3 kg. café vert Brésil à fr. 2,40 le kg.	7 20	
6 paquets chicorée semoule à fr. 0,25 le paquet	1 50	
8 morceaux savon Marseille à fr. 0,45 le morceau	3 60	
5 kg. riz Gocong à fr. 0,65 le kg.	3 25	
125 gr. thé Ceylan à fr. 9 le kg	1 15	16 70
Total Fr.		87 95
payable par compte de chèque dans les 10 jours après réception des marchandises.		

H. PEITREQUIN.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE
VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

Excellents Coupeurs

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 jours aux
Instituteurs
de la S. P. V.*

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

○ ○ PARIS, 28, rue de Bondy ○ ○

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

**Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande**

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{re} ANNEE. — N° 14

LAUSANNE — 3 Avril 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA Bernois : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

Langue allemande.
Die deutschen Klassiker

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben
mit Einleitungen und Anmerkungen

Wilhelm Tell von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).....	1 Fr.
Die Jungfrau von Orleans von Prof. Loiseau (Toulouse)	1 Fr.
Faust von Prof. Morel, (Paris).....	1 Fr.
Hermann und Dorothea von Prof. Meneau (Paris)	1 Fr.
Egmont von Prof. Loiseau (Toulouse).....	1 Fr.
Iphigenie von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux)	1 Fr.
Prinz von Homburg von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) .	1 Fr.
Wallenstein von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double).	2 Fr.
	VIENT DE PARAITRE
Maria Stuart von Prof. Beley (Paris)	1 Fr.
	EN PRÉPARATION
Götz von Berlichingen von Prof. Meneau (Lycee Carnot, Paris).	

SYSTEMATISCH GEORDNETE
GESPRÄECHSTOFFE

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.
*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAITRE

Practical Word-Book

Vocabulaire Anglais-Français

classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAITRE

Handbook of Commercial English

The Industrial and Colonial World par

G.-H. Camerlynck

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris)
et à l'école Supérieure de Commerce de Nancy,

Un volume de 288 pages, cartonné toile 3 fr.

A. Beltette

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

LANGUE ESPAGNOLE
Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol
par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Pro-viseur du Lycée d'Annecy.

Primeros Pinitos, (classes de 1^{re} année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3^e édition 3 fr.

Andando, (classes de 2^{me} année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

Por España, (classes de 3^{me} année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

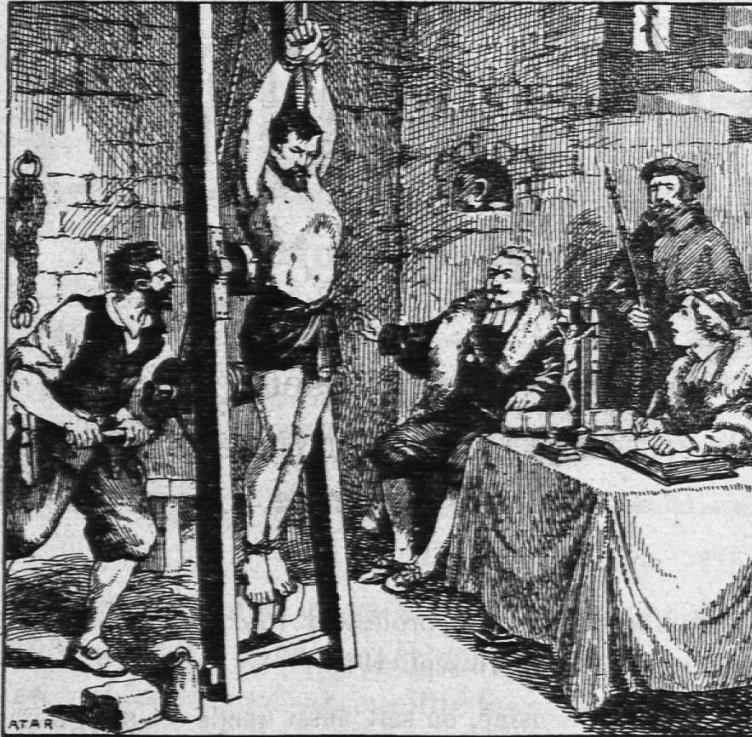
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE

II^{me} PARTIE.

Par le professeur Henri ELZINGRE

90 illustrations inédites de Ed. Elzingre

PRIX : Fr. 2.—



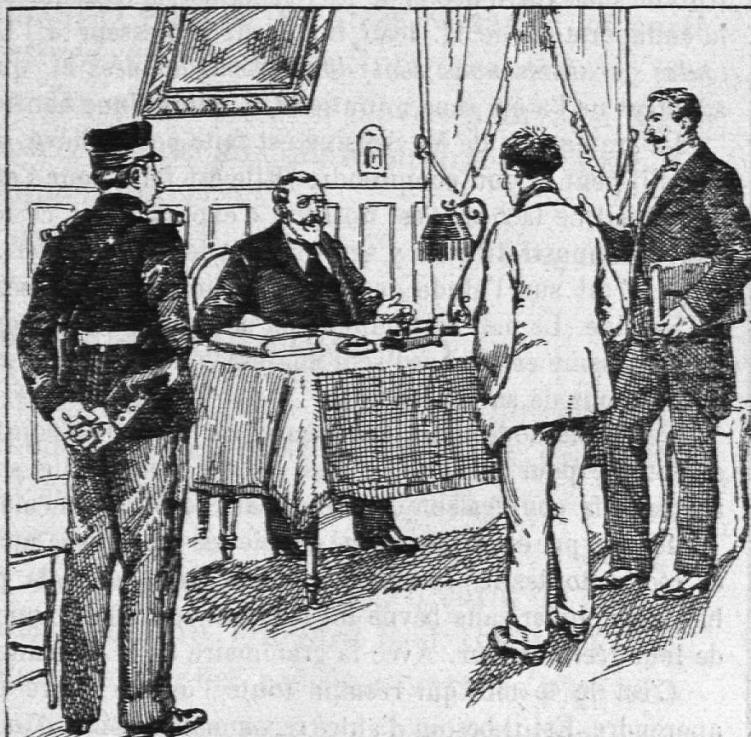
Spécimen des illustrations : *La Justice autrefois.*

C'est ce que fait excellemment le *cours* du professeur Henri Elzingre. La II^e partie de ce *cours*, que nous annoncons, est consacrée à nos *institutions fédérales*. En voici le détail :

Formation de la Confédération suisse. Les cantons. — Constitutions cantonales. — Les différentes sortes de gouvernement. — Les autorités législatives fédérales. — Le Conseil fédéral. — Le Président de la Confédération. — Le Département politique. — Départements de l'Intérieur, de Justice et Police, Militaire, des Finances et des Douanes, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, des Postes, Télégraphes, Téléphones et Chemins de fer. — Le Tribunal fédéral. — La Cour pénale. — Organisation et service militaires. — Service complémentaire et Taxe militaire. — La Constitution fédérale. — Les droits et les devoirs des citoyens. — La Patrie. — Le Patriotisme.

Prière de nous demander un numéro spécimen qui vous parviendra franco par retour du courrier, contre remboursement de Fr. 2.—.

L'apparition de cet ouvrage a été saluée d'un soupir de soulagement par tous ceux qui, chez nous, ont à instruire les futurs citoyens. Certes, si un enseignement a été ingrat jusqu'à ce jour, c'est celui de l'instruction civique, auquel les « jeunes élèves » ont accoutumé de faire grise mine. Et ce n'était pas par antipatriotisme, par indifférence pour nos institutions, mais c'est qu'on s'y était bien mal pris pour leur rendre cette « discipline » intéressante et pour la leur faire aimer. On la leur rendait aussi abstraite et lointaine que s'il s'était agi de la philosophie platonicienne, alors qu'il aurait fallu la leur rendre présente, vivante, concrète et suggestive par une méthode intelligente, allant du connu à l'inconnu, de la famille à la commune, puis au district, puis au canton, et enfin à la Confédération, — et, surtout, par une illustration documentaire abondante, originale, mettant sous les yeux les choses et les gens dont on parle, dans leurs milieux naturels.



Spécimen des illustrations : *La Justice aujourd'hui.*

Edition ATAR, Genève.

Librairie PAYOT & C^e, Lausanne.

GRAMMAIRE CONCRÈTE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

Henri SENSINE, professeur

en collaboration avec M. Jean BONNARD, prof. à l'Université de Lausanne.

Un vol. in-16 de 408 pages, cart., fr. 2.—.

Extrait d'un article de M. EDMOND GILLIARD, professeur. (*Gazette de Lausanne*
du 16 sept. 1910.)

« On sait la compétence de M. Sensine, on sait aussi quelle est sa probité de travail. Chacun des livres qu'il consacre à l'enseignement est un acte de conscience. Son nom pouvait donc suffire à recommander l'ouvrage nouveau, fruit de son expérience et de ses réflexions ; M. Sensine a tenu encore à s'adoindre la collaboration de M. Jean Bonnard, professeur à l'Université. *C'est dire que toutes garanties nous sont doublement données et qu'aucune des innovations adoptées ne l'a été sans minutieux et scientifique contrôle.*

La grammaire de M. Sensine est faite pour l'élève, avec le souci constant de ce qu'il peut et doit comprendre. Elle est faite pour l'enseignement. Ce n'est pas un recueil de tâches, c'est un livre d'explications ; ce n'est pas un code, mais un traité démonstratif ; on y sent partout le désir d'aider ; on y sent de la bonté...

... C'est sur l'étude de la proposition qu'est basée toute la grammaire de M. Sensine. Le mot est toujours en action. De la proposition indépendante, dont le mécanisme est d'abord seul analysé, on passe aux propositions combinées et aux notions de subordination.

32

Cette méthode, fort lumineuse sur tous les points, est d'une importance essentielle pour le verbe et ses compléments. Elle substitue à la conjugaison abstraite la conjugaison concrète, dans la phrase même, en pleine vie expressive.

Je sais, par expérience, que des élèves qui, sans la moindre faute, sont capables de réciter toutes les formes d'un verbe, sont, dans la pratique, souvent incapables d'employer sans bêtise un antérieur ou un subjonctif. Ils ne se doutent pas de leur réelle valeur. Avec la grammaire de M. Sensine, *ils comprendront.*

C'est là le mot qui résume toute l'œuvre : faire comprendre et non faire apprendre. Est-il besoin d'autre recommandation et d'autre preuve d'excellence ? »